



DEVENIR ANIMATEUR

Vous êtes adhérents à l'ARS et vous vous interrogez sur la fonction d'animateur...

Vous vous dites que, grâce aux animateurs de votre club, vous pouvez pratiquer une ou plusieurs activités qui vous plaisent et que, peut-être vous pourriez, vous aussi, donner de votre temps et partager vos passions, compétences et expériences.

Pourquoi ne pas accompagner les adhérents dans la pratique d'une activité que vous aimez ? Pourquoi ne pas intégrer l'équipe des animateurs bénévoles, cela semble être une façon de pratiquer tout en rendant service.

QUI PEUT ÊTRE ANIMATEUR ?

Tout licencié à l'ARS après avoir suivi une formation spécifique encadrée par des instructeurs de la FFRS et assistée par un tuteur au sein de votre club.

Cette formation gratuite conduit à un brevet fédéral délivré par la FFRS. Elle contribue à l'animation des pratiques sportives adaptées aux plus de 50 ans, à leur sécurité et à la convivialité au sein des clubs.

L'engagement vis-à-vis de l'ARS, après formation, se module selon les possibilités de chacun et les besoins de l'activité.

Et plus les animateurs sont nombreux, plus l'organisation est facilitée. Alors, n'hésitez pas, venez vous joindre à nous ! Les anciens sont là pour vous aider.

Pour de plus amples informations, n'hésitez pas à en parler avec vos animateurs en titre ou la responsable formation du club :

Colette GRILLET : 06 79 17 97 98

colette-grillet@orange.fr